



## Villes et prévention de la radicalisation

La multiplication des attaques terroristes questionne la capacité des Etats à endiguer cette menace et celle des organisations civiles à la prévenir. De plus, au-delà de l'acte lui-même, il importe de comprendre le parcours de leurs auteurs.

Selon le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, invité par les dirigeants de l'Union Africaine réunis en janvier dernier à Addis-Abeba, la force militaire n'est sans doute pas "l'unique solution... Il faudrait s'attaquer aux origines profondes de la propagation de cet extrémisme violent". Le développement est une réponse. Il faut donner à la jeunesse une autre alternative que de considérer le terrorisme comme une solution à son désœuvrement. Il faut lui donner l'opportunité de réaliser ses rêves en luttant contre le chômage et la pauvreté. L'enjeu est donc la prévention du processus qui conduit au terrorisme, c'est-à-dire la radicalisation.

Les acteurs internationaux, au premier rang desquels les Etats et l'Organisation des Nations Unies ont mis en place une « Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies ». Les Etats membres de la Francophonie, dont la France, jouent un rôle majeur dans ce domaine, notamment avec les pays francophones du Sahel et d'Afrique centrale.

Cette stratégie définit des actions, dont de nombreuses relèvent des compétences et du champ d'intervention des autorités locales : intégration sociale et politique, amélioration du développement humain, éducation, consolidation de la paix, médiation, etc. Elle vise également à mobiliser les acteurs susceptibles d'enrayer les causes de développement du terrorisme. Les organisations de la société civile sont d'ores et déjà identifiées comme des partenaires.

Mais, dans cette nouvelle donne internationale, le rôle des villes est annoncé timidement. L'engagement de l'AIMF dans le renforcement de la place des villes dans ce nouveau chantier vient à son heure. Il leur appartient aujourd'hui de construire cette réflexion et de prendre part aux dispositifs de prévention de la radicalisation. Et ce d'autant plus, qu'elles ont les atouts pour cela et en voici quelques-uns :

- l'objectif de l'acte terroriste est de déstructurer ce qui fait l'unité d'une Nation. Or, les Maires sont ceux qui font "société" au quotidien à travers l'éducation, la solidarité, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale. L'acte terroriste s'attaque donc fondamentalement à leurs missions.
- De plus, les villes sont le théâtre de ces actes qui mettent à l'épreuve leur capacité de réaction, leur capacité à organiser les interventions d'urgence, à mettre en œuvre les mécanismes de l'aide et du secours d'urgence.
- Les Maires disposent d'une légitimité institutionnelle qui leur permet de fédérer les partenaires institutionnels et les acteurs de la société civile autour d'une politique de prévention et de lutte contre le terrorisme.
- Par leur proximité et leur connaissance du territoire, les Maires sont en capacité de contribuer à créer les conditions du changement et assument, sans le dire, d'ores et déjà un rôle majeur pour limiter les situations à risque.

- L'AIMF, avec son expérience et la confiance qu'elle inspire à ses partenaires, a un rôle majeur à jouer pour dynamiser ce processus de prise de conscience puisqu'elle dispose de liens avec les autorités de tutelle, les organisations de la société civile et l'ensemble des interlocuteurs des autorités locales.

Il importe d'être pragmatique dans notre approche en investissant dans les secteurs qui peuvent dynamiser la croissance économique notamment la capacité d'investissement des villes.

### Propositions

- Activation de la Commission « Dialogue interculturel et paix » (avec les autorités religieuses, renforcer le vivre ensemble).
- Création d'une Commission « Ville et prévention de la radicalisation » en rapprochement avec la stratégie antiterroriste mondiale.
- Mise en œuvre d'actions concrètes dans les villes pour soutenir l'action des maires en matière de dialogue interculturel et de lutte contre la radicalisation des jeunes, faciliter le vivre ensemble, renforcer les capacités et l'autonomie financière des villes, valoriser le rôle des villes dans les sorties de crise et la prévention des conflits.
- Elaboration d'un plaidoyer destiné à aider les maires à déconstruire le discours d'embrigadement (messages de prévention avec les maîtres d'écoles, messages aux familles religieuses, messages aux radicaux).